

! SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 24 FEVRIER 2025 !

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PLEIN EN SANTE PUBLIQUE

ECONOMIE LA SANTE

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Référence : 2025/A065

Date limite du dépôt des candidatures : 15/03/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

Contexte

Grâce à l'environnement proposé par l'Ecole de Santé Publique (ESP) et l'ULB, le/la candidate pourra développer une recherche de haut niveau. Il/elle bénéficiera d'un cadre de travail stimulant grâce à la reconnaissance de l'ESP et de l'ULB au niveau national et international, ainsi que grâce à la proximité, sur un même campus, des Facultés de Médecine, des Sciences de la Motricité ainsi que dans un proche avenir, de la Faculté de Pharmacie. Au sein de l'ESP, cinq centres de recherche œuvrent dans des disciplines et des thèmes diversifiés en Santé Publique, ce qui permet des interactions et des approches pluridisciplinaires. Les recherches sont ainsi favorisées grâce aux partenariats avec les autres centres de recherche de l'ESP, les facultés du Pôle Santé et de l'ULB de manière plus générale, d'autres campus regroupant des instituts de recherche universitaire, des plateformes technologiques, des entreprises, des structures de valorisation et d'incubation de la recherche, etc., mais aussi avec d'autres institutions nationales et internationales. Enfin, un large panel de formations (Masters, Masters de spécialisation et Certificats Universitaires ou interuniversitaires) est disponible, ce qui conduit à pouvoir diversifier les types d'enseignement auxquels les enseignants sont susceptibles de contribuer.

Pour les activités d'enseignement et de recherche, le/la titulaire bénéficiera de l'appui technique et administratif de l'Ecole de Santé Publique et du Département Recherche de l'ULB.

Un programme de formation et de développement professionnel est offert aux membres du personnel académique nouvellement engagés.

Le campus Erasme est très accessible en termes de mobilité.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Les activités principales liées au poste sont réparties à 50% à celles relatives à l'enseignement et à 50%, à la recherche. Il est attendu que le/la candidat.e participe à diverses responsabilités administratives en lien avec le fonctionnement habituel de l'Ecole (jurys, délibérations, commissions de recrutement, commission facultaire des doctorats...). Enfin, il/elle contribuera à la visibilité et au renforcement du positionnement de l'ESP dans l'expertise nationale et internationale, en ce qui concerne les axes de recherche décrits ci-dessous.

Enseignement :

Le/la titulaire contribuera aux enseignements du Master en sciences de la santé publique et à ceux des autres facultés concernées par le poste ; il/elle pourra également appuyer le développement de formations « à distance », notamment dans le cadre des formations continues.

Les contenus des enseignements et leur évaluation seront adaptés aux profils et aux effectifs étudiants. L'ULB soutient le développement de pédagogies innovantes, adaptées à ses publics et aux contextes d'enseignement. Les méthodes hybrides, c'est-à-dire à la fois en présentiel et à distance, sont encouragées dans la mesure où elles représentent une plus-value pour l'apprentissage.

Le/la titulaire aura le soutien d'assistant.es ou d'élèves-assistant.es pour les exercices dirigés attendant à ses cours. Il/elle sera amené.e à interagir fréquemment avec les titulaires des unités d'enseignement dont ses cours font partie, ainsi qu'avec le coordinateur de la filière, afin de garantir la cohérence de contenu.

Enfin, il/elle mettra en œuvre l'évaluation des apprentissages selon des modalités qu'il/elle définira en adéquation avec ses enseignements (examen écrit, travaux personnels ou en groupe, évaluation réflexive...). Lors de la première année, la charge maximale d'enseignement sera de 90 heures face aux étudiants et augmentera progressivement pour atteindre 120 heures après trois ans.

Cours susceptibles d'être repris dans la charge au moment du recrutement :

Master en Sciences de la Santé publique (ESP)

SAPU-L-5110 : Principes et méthodes de l'évaluation en santé publique – 5 ECTS (AA¹ « Méthodes d'évaluation économique des interventions de santé ») (théorie 10h)

SAPU-L4023 : Politiques, systèmes et économie de la santé (AA : « Introduction à l'Economie de la santé ») (théorie 14h)

GEST-L-5212 : Analyse financière, gestion des investissements et de la trésorerie (AA « La durabilité dans les investissements hospitaliers ») (théorie 12h)

GEST-L-5213 : Gestion opérationnelle dans les institutions de soins (AA « La durabilité dans le choix des ressources matérielles hospitalières ») (théorie 12h)

GEST-L-5316 : Evaluation des technologies de santé en milieu hospitalier (théorie 12h, exercices dirigés 12h)

Faculté de Médecine

MEDI-G-5580 : Organisation de la sécurité sociale et des soins de santé – 5 ECTS (théorie 10h)

Certificat interuniversitaire ULB-UCLouvain -ULiège en économie de la santé

Enseignement des méthodes d'évaluation économique dans le cadre du certificat interuniversitaire en économie de la santé.

Pour prendre connaissance du contenu détaillé de ces enseignements, le/la candidat.e peut se référer au catalogue des cours (<https://esp.ulb.be/fr/les-etudes/masters>). Cette charge d'enseignement est indicative ; elle peut être amenée à évoluer en fonction des compétences du titulaire ou des besoins des programmes. Enfin, le/la candidat.e pourra intervenir dans des programmes de formation continue.

¹ AA : activité d'apprentissage.

Recherche

Comme académique attaché au Centre de recherche en « Economie de la Santé, Gestion des Institutions de Soins et Sciences Infirmières » (CR1) (<https://esp.ulb.be/fr/la-recherche/cr1-economie-de-la-sante-gestion-des-institutions-de-soins-et-sciences-infirmieres>), la recherche pourra être développée dans les thématiques suivantes :

- Les analyses économiques (*Cost-Benefit Analysis, Health Technology Assessment, etc.*) : apprécier la valeur d'interventions médicales ou non médicales telles que les médicaments, dispositifs et implants, procédures médicales et soins, interventions diagnostiques et thérapeutiques, systèmes d'organisation et de gestion ; calcul des *quality-adjusted life years (QALYs)* ; *willingness-to-pay thresholds*.
- *Health Services Research* : développement et application de méthodes destinées à organiser et optimiser le financement des soins de santé pour garantir leur qualité et leur accessibilité, tout en préservant leur viabilité économique (y compris l'analyse quantitative des incitants liés aux différents mécanismes de paiement des soins) et environnementale.
- Évaluation des liens entre santé et économie, par exemple à travers la modélisation et les simulations économiques.
- *Behavioural Health Economics*.
- Domaines particuliers de l'économie de la santé : économie du marché du travail dans les soins de santé, économie de la santé digitale et de la télémédecine, poids économique du changement climatique sur la santé publique.

On attend du/de la candidat.e qu'il/elle soit capable d'intégrer la question de la soutenabilité environnementale et de travailler dans un contexte pluridisciplinaire et qu'il/elle soit ouvert.e aux approches interdisciplinaires.

Ces domaines de recherche peuvent être développés dans les pays à revenus faibles, moyens et élevés.

En lien avec ces domaines de recherche, le/la candidate proposera un plan de développement de recherche dans son dossier de candidature.

Il/elle sera amené.e à diriger des thèses de doctorat en santé publique orientées vers l'économie de la santé, y compris en mettant en place des co-promotions ou des cotutelles avec d'autres universités, et aura la responsabilité de participer à des comités d'accompagnement de thèse.

Titres requis

Le/la candidat.e sera Docteur.e à thèse, de préférence avec un sujet de thèse orienté vers l'économie de la santé au sens large du terme. La possession d'un titre de Master en Sciences économiques ou d'ingénieur de gestion ou équivalent est considérée comme un atout.

Compétences requises

Le parcours du/de la candidat.e démontre les compétences suivantes :

- Compétences en lien avec les enseignements et les thématiques de recherche du CR1 ;
- Compétences utiles au dépôt et à l'obtention de projets de recherche en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux ;
- Expérience ou compétences dans l'encadrement de chercheurs.

Sont considérés comme des atouts :

- Une mobilité de plusieurs mois en-dehors de l'institution où a été réalisé le doctorat (durant la période doctorale ou après) ;
- Une expérience de recherche internationale au travers de projets ou de séjours de recherche ;
- Une bonne maîtrise de la langue anglaise, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

Intéressé-e ?

Pour préparer son dossier de candidature, le/la candidat.e peut notamment se référer au référentiel de compétences (profil d'enseignement) du Master en sciences de la santé publique disponible sur : <https://esp.ulb.be/>

Des renseignements complémentaires concernant la recherche et l'enseignement peuvent être obtenus auprès du Prof. Magali Pirson (Directrice du centre de recherche « Economie de la Santé, Gestion des Institutions de Soins et Sciences Infirmières ») ; téléphone : +32 2 555.40.56 – courriel : magali.pirson@ulb.be). Concernant les aspects administratifs, des renseignements peuvent être obtenus auprès du Département de l'administration facultaire (courriel : daf-esp@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/1f-dossier-de-candidature-acad-tps-plein-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation ;
- un rapport de 7000 signes environ (soit 4 pages) sur les activités de recherche passées et un projet de recherche (6 pages maximum), en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB, et de l'ESP en particulier ;
- une note sur l'internationalisation passée et future de la recherche (collaborations, participation à des réseaux et projets internationaux...) (4 pages maximum) ;
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement (6 pages maximum) pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat sera amené à contribuer ;

- les noms et adresses email de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé-e-s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur-e.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1475/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr-1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.